

Le combustible nucléaire irradié canadien

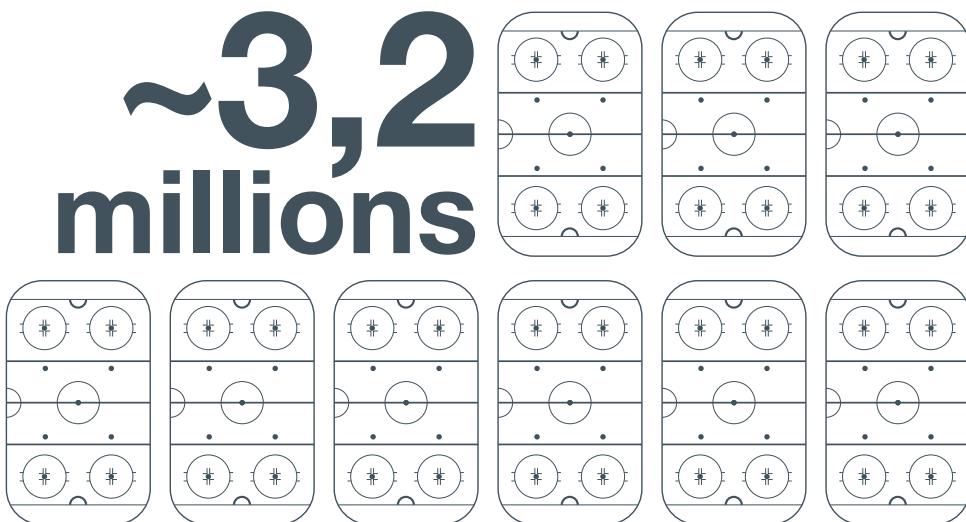
Les Canadiens et peuples autochtones utilisent depuis plusieurs décennies l'électricité produite par les réacteurs nucléaires CANDU exploités en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Le combustible nucléaire irradié est un sous-produit de ce processus.

Actuellement, le combustible nucléaire irradié est provisoirement stocké en toute sûreté sur les différents sites existants des réacteurs nucléaires au Canada. La méthode de stockage actuelle est sûre, mais elle est temporaire.



Par le biais de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*, le gouvernement du Canada a confié la responsabilité de la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien à la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Nous avons dirigé l'élaboration d'un plan à long terme, appelé Gestion adaptative progressive (GAP), qui repose sur les valeurs et les priorités des Canadiens et des peuples autochtones et qui est conforme aux meilleures pratiques dans le monde. Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de ce plan.

~3,2 millions



S'il pouvait être cordé comme du bois de chauffage, l'inventaire actuel canadien d'environ 3,2 millions de grappes de combustible nucléaire irradié pourrait loger dans environ neuf patinoires de hockey, soit de la surface de la glace à la hauteur de la bande.

Les réacteurs canadiens produisent actuellement environ 90 000 grappes de combustible CANDU irradié par an. Au 30 juin 2022, on compte environ 3,2 millions de grappes de combustible nucléaire CANDU irradié au Canada. S'il pouvait être cordé comme du bois de chauffage, tout ce combustible nucléaire irradié pourrait loger dans environ neuf patinoires de hockey, soit de la surface de la glace à la hauteur de la bande. À la fin de la période d'exploitation prévue des réacteurs nucléaires canadiens existants, y compris les réfections planifiées, le nombre de grappes de combustible nucléaire CANDU irradié pourrait atteindre approximativement 5,5 millions.

Au Canada, le secteur nucléaire explore activement les nouvelles technologies telles que les petits réacteurs modulaires (PRM), le retraitement du combustible et les autres types de réacteurs avancés. Les nouvelles technologies nucléaires pourraient produire de différents types de combustible irradié, dont la SGDN sera également responsable de gérer. En date de février 2023, la SGDN est au courant de deux projets de PRM dans le processus d'autorisation réglementaire, ce qui représentera une légère augmentation de l'inventaire prévu de combustible irradié – équivalent à une augmentation d'environ deux pour cent par rapport aux 5,5 millions de grappes de combustible CANDU irradié prévues.

Quelle que soit la source du combustible, la sûreté sera toujours notre priorité absolue.

Quel est le plan à long terme prévu pour le combustible nucléaire irradié?

Le plan canadien, appelé la Gestion adaptative progressive (GAP), est à la fois une méthode technique (ce que nous envisageons de construire) et une approche de gestion (comment nous travaillerons avec les gens pour y parvenir).

Méthode technique

- Confinement et isolement centralisés du combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur
- Surveillance continue
- Possibilité de récupération
- Étape *facultative* d'entreposage temporaire (non comprise dans le plan de mise en oeuvre actuel)¹

Approche de gestion

- Flexibilité dans l'échéancier et la méthode de mise en oeuvre
- Processus décisionnel progressif et adaptatif
- Adaptation aux progrès de la technologie et de la recherche, au savoir autochtone et aux valeurs sociétales
- Processus de sélection d'un site ouvert, inclusif et équitable pour trouver des hôtes informés et consentants
- Concertation soutenue avec les gens et les collectivités tout au long de la mise en oeuvre

¹ Nous ne prévoyons pas que l'étape facultative d'entreposage temporaire sera requise, puisque le combustible irradié demeurera dans les installations provisoires de stockage jusqu'à ce que le dépôt soit mis en service.

La méthode technique aura comme aboutissement le confinement et l'isolement centralisés du combustible nucléaire irradié canadien dans un dépôt géologique en profondeur construit dans une région ayant une géologie propice située au sein d'hôtes informés et consentants. La GAP prévoit aussi la mise au point d'un système de transport qui permettra d'acheminer le combustible irradié des installations où il est actuellement entreposé jusqu'au nouveau site.

L'approche de gestion comporte des étapes réalistes et gérables, chacune marquée par des points de décision explicites. Il permet une certaine flexibilité quant au rythme et à la manière de réaliser la mise en oeuvre et favorise la concertation soutenue du public et des collectivités tout au long de sa mise en oeuvre.

Le plan canadien est le fruit d'un dialogue mené avec les Canadiens, les peuples autochtones et des spécialistes et est celui qui respecte le mieux les priorités clés jugées importantes par les citoyens.

Le gouvernement fédéral a choisi le plan canadien en juin 2007.

La GAP est conçue pour répondre aux normes rigoureuses de sûreté à travers tous les éléments de sa conception et de sa mise en oeuvre. Le plan est conforme aux approches de gestion à long terme adoptées par d'autres pays dotés de programmes d'énergie nucléaire, tels que la Finlande, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et la France.

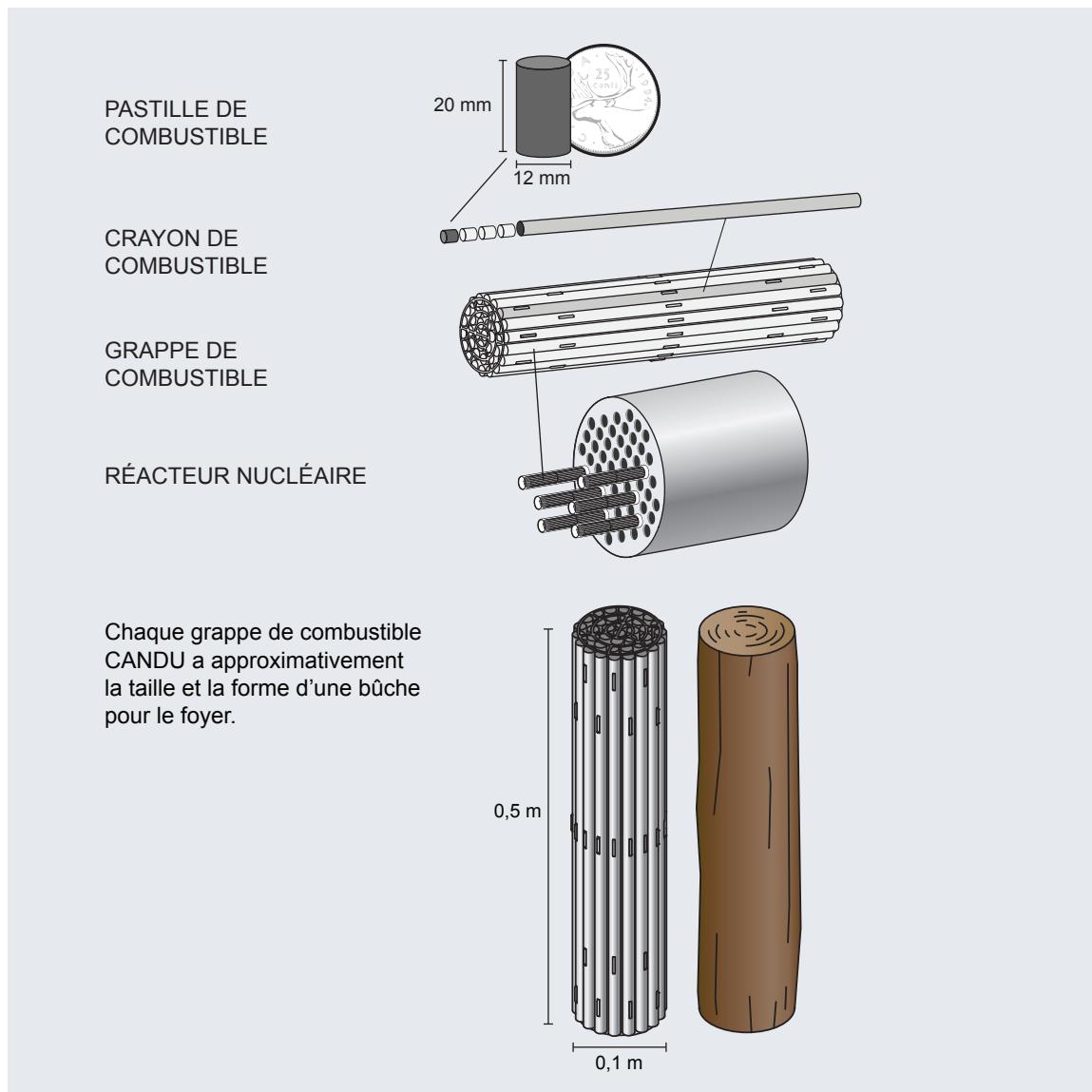
Le dépôt géologique en profondeur devra être suffisamment grand pour confiner et isoler l'inventaire du combustible irradié provenant des centrales nucléaires canadiennes.

Le plan canadien a été élaboré pour gérer le combustible nucléaire irradié canadien. Aucun combustible irradié étranger ne sera placé dans le dépôt.

Combustible nucléaire CANDU

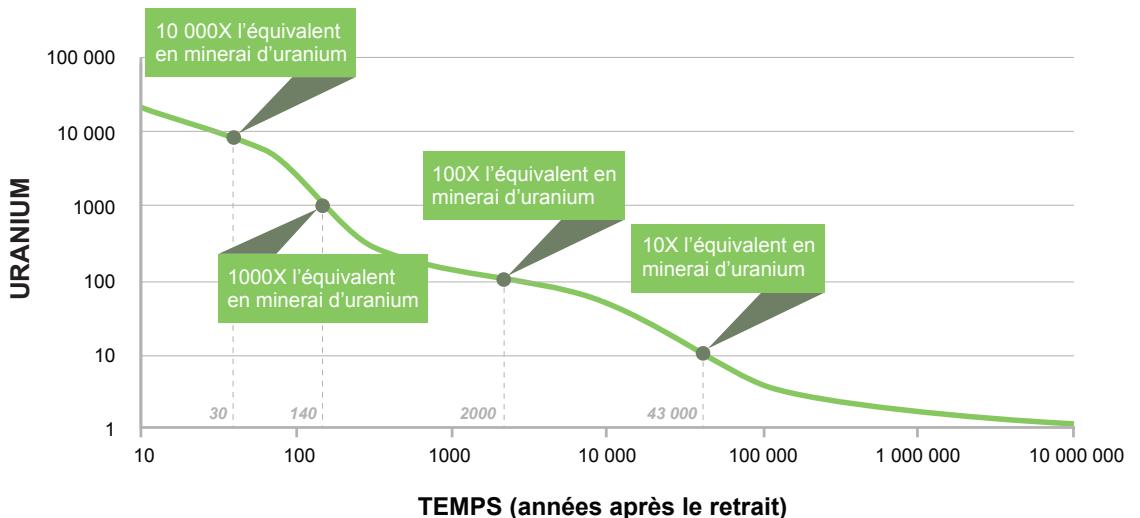
Au Canada, la plupart du combustible nucléaire irradié qui existe actuellement est le combustible CANDU. Ce combustible n'est pas liquide ou gazeux; c'est un solide stable. En vertu des règlements canadiens et internationaux, il n'est pas classé comme une substance inflammable, explosive ou fissile.

Le combustible nucléaire CANDU est constitué de dioxyde d'uranium (UO_2) créé à partir d'uranium naturel. Au cours de la fabrication, la poudre d' UO_2 est comprimée pour former des pastilles solides, lesquelles sont cuites afin de les transformer en céramique. Les pastilles de céramique sont insérées dans un tube composé d'un alliage de zirconium et d'étain. L'ensemble s'appelle un élément de combustible ou un crayon de combustible. Ces crayons de combustible sont soudés les uns aux autres pour former des grappes ayant chacune la forme et la taille d'une bûche pour le foyer. Chaque grappe de combustible CANDU fait environ 0,5 mètre de longueur et 0,1 mètre de diamètre, contient environ 20 kilogrammes d'uranium et possède une masse totale d'environ 24 kilogrammes.



La désintégration radioactive dans le combustible CANDU irradié au fil du temps

LA RADIOACTIVITÉ DU COMBUSTIBLE
IRRADIÉ COMPARÉE À CELLE D'UNE
QUANTITÉ ÉQUIVALENTE D'URANIUM



Bien que sa radioactivité initiale décroisse rapidement avec le temps, sa radioactivité résiduelle ainsi qu'une certaine toxicité chimique persisteront et le combustible irradié continuera de poser un risque pour la santé pendant plusieurs centaines de milliers d'années.

À la fin de sa vie utile, lorsqu'on retire le combustible CANDU d'un réacteur, il est considéré comme un déchet. Ce combustible irradié est hautement radioactif et doit être géré avec soin. Bien que sa radioactivité initiale décroisse rapidement avec le temps, sa radioactivité résiduelle ainsi qu'une certaine toxicité chimique persisteront et le combustible irradié continuera très longtemps de poser un risque pour la santé.

Il faudra environ un million d'années pour que son niveau de radioactivité atteigne celui d'une quantité équivalente d'uranium naturel.

Combustible irradié provenant de petits réacteurs modulaires ou d'autres nouveaux projets nucléaires

Le plan du Canada est conçu pour s'adapter aux changements technologiques, et nous pouvons intégrer de la flexibilité dans la conception du dépôt afin d'être prêts pour les décisions futures. Il existe un consensus international sur le fait que les dépôts géologiques en profondeur représentent la meilleure pratique pour la gestion à long terme des combustibles nucléaires irradiés provenant des petits réacteurs modulaires (PRM), du retraitement du combustible et d'autres types de réacteurs avancés.

Nous surveillons de près les projets de PRM au Canada et nous discutons avec plusieurs promoteurs de PRM, pour nous aider à nous préparer aux décisions qui pourraient modifier le volume et le type de déchets que nous sommes responsables de gérer. À la SGDN, nous nous sommes engagés à travailler avec ces promoteurs de projets pour nous assurer que les futurs types de combustibles et l'inventaire pourront être accueillis en toute sûreté.

En date de février 2023, nous sommes au courant de deux projets de PRM dans le processus d'autorisation réglementaire. Nous sommes au courant d'autres propositions de PRM et à mesure qu'elles progressent, nous apporterons les modifications nécessaires à nos plans.

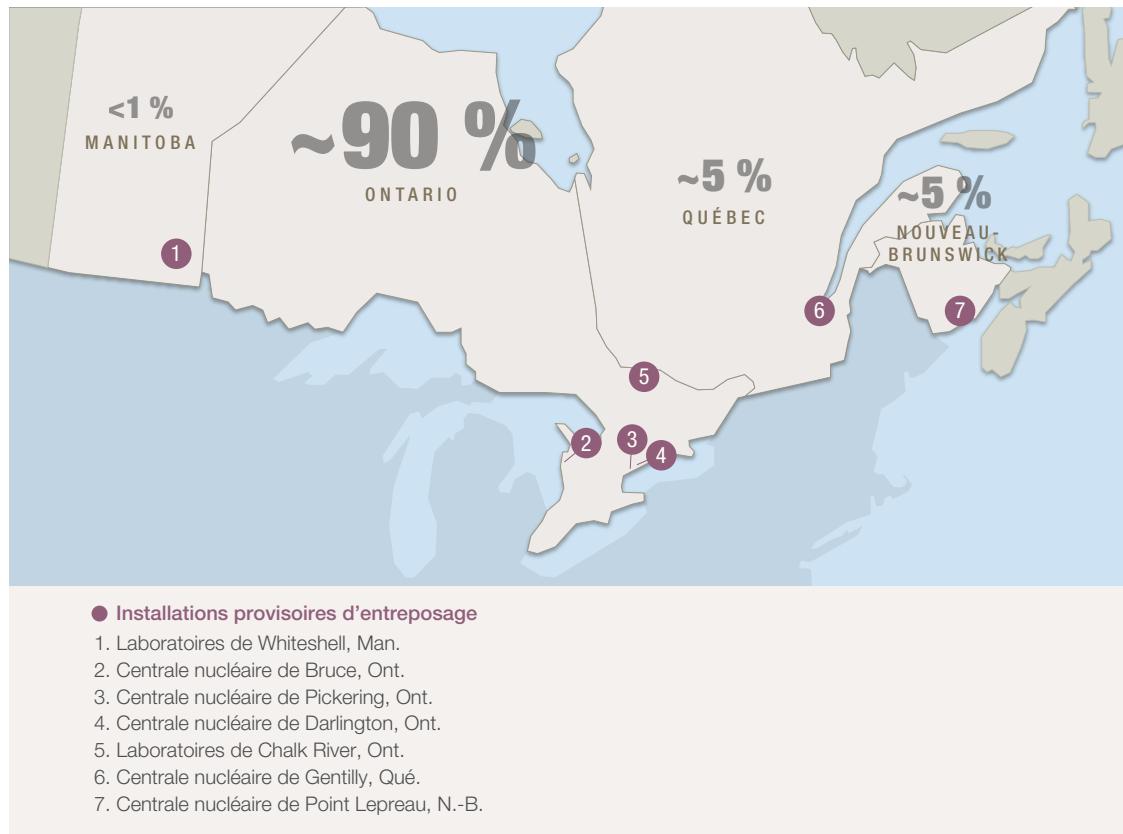
Nous prévoyons que ces projets de PRM mèneront à une augmentation d'environ deux pour cent par rapport au volume prévu de combustible CANDU irradié.

Les collectivités hôtes du dépôt géologique en profondeur prévu feront partie de la prise de décision pour tout plan de gestion du combustible nucléaire irradié lié aux PRM dans le dépôt. Par exemple, dans le cadre de discussions sur les ententes de partenariat, la SGDN travaillera avec les collectivités hôtes potentielles pour élaborer et convenir à un processus de gestion des changements futurs au type ou au volume de déchets à gérer dans le dépôt.

Comment le combustible nucléaire irradié est-il actuellement entreposé?

Lorsque les grappes de combustible nucléaire irradié sont retirées d'un réacteur, elles sont placées dans une piscine remplie d'eau pour y refroidir et perdre leur radioactivité. Au bout de sept à 10 ans, les grappes sont placées dans des conteneurs, des silos ou des enceintes de stockage à sec. Le stockage à sec est une technologie éprouvée qui est utilisée dans plusieurs pays depuis les années 80.





Le combustible nucléaire irradié est actuellement entreposé de manière sûre là où il est produit ou à proximité, dans des installations autorisées par l'organisme national de réglementation – la Commission canadienne de sûreté nucléaire. De petites quantités de combustible irradié utilisé pour la recherche-développement sont également entreposées dans des installations autorisées sur les sites des Laboratoires nucléaires canadiens appartenant à l'Énergie atomique du Canada limitée.

Le Canada s'est doté d'un cadre réglementaire rigoureux qui régit la manutention du combustible nucléaire irradié. Le combustible nucléaire irradié est en tout temps géré avec soin et blindé afin qu'aucune personne ne soit jamais exposée à une grappe non blindée.



Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 4^e étage
Toronto (ON) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwmo.ca
Site Web : www.nwmo.ca

   @LaSGDN
 /company/nwmocanada

© 2023 Société de gestion des déchets nucléaires

